



Demande de régularisation de la pension alimentaire

Par **chhartm**, le 11/02/2012 à 10:36

Bonjour,

Pourriez-vous me répondre sur une question que je me pose ?

Mon ex-épouse me demande de faire la régularisation de la pension alimentaire des enfants:

- mon divorce a été prononcé le 05 mai 2011 sur une indexation de juillet 2010 avec une garde au domicile de la mère.
- je lui paye une pension depuis 05 septembre 2010 qui a été convenu avec notre avocat commun (j'ai 2 enfants et je lui règle 450.-€ par enfants).
- Depuis le mois d'octobre un des enfants vie en garde alterné (donc une semaine sur 2 chez moi) avec une revalorisation à 300.- €
- Donc à compter de cette date je paye 750.-€ sur quelle base dois-je faire la revalorisation ?

J'aimerais connaître la date de la revalorisation vu qu'elle me demande un rétro-paiement depuis août 2011, est-ce correct ?

Merci de votre réponse.

Cordialement